

---

# RÈGLEMENT DU CONCOURS D'ÉNIGMES

## *LA CHASSES AU SECRETS*

---

---

### 1 ORGANISATEUR

---

Le concours d'énigmes *la Chasse aux secrets* est organisé par le Service de Transition en Emploi, domicilié au 183, rue Saint-Germain Ouest à Rimouski (Québec).

---

### 2 LOTS À GAGNER

---

Les personnes participantes ont la possibilité de gagner les lots suivants :

- 1<sup>er</sup> prix : un forfait *Lâchez prise* au Noah Spa de Rimouski pour deux personnes ainsi que deux carte-cadeau MACH du Carrefour Rimouski de 250 \$ chacune (valeur totale de 1 060 \$);
- 2<sup>e</sup> prix : un abonnement de quatre mois au Santé 2000 Le Club, accompagné d'une carte-cadeau MACH du Carrefour Rimouski de 250 \$ (valeur totale de 505 \$);
- 3<sup>e</sup> prix : deux cartes-cadeaux de la Librairie L'Alphabet-Audition Musik de 20 \$ chacune, combinées à deux accès aux bains de Noah Spa et un certificat-cadeau de Spect'Art de 25 \$ (valeur totale de 175 \$);
- 4<sup>e</sup> prix : deux accès aux bains de Noah Spa et deux cartes-cadeaux de la Librairie L'Alphabet-Audition Musik de 20 \$ chacune (valeur totale de 150 \$);
- 5<sup>e</sup> prix : deux accès aux bains de Noah Spa et une carte-cadeau de la Librairie L'Alphabet-Audition Musik de 20 \$ (valeur totale de 130 \$).

La remise d'un lot n'entraînera aucun frais pour la personne gagnante.

La remise d'un lot ne pourra pas être effectuée sous forme d'une somme d'argent.

---

### 3 CONDITIONS DE PARTICIPATION

---

La participation au concours d'énigmes *la Chasse aux secrets* est réservée aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Habiter au Bas-Saint-Laurent ;
- Avoir 18 ans et plus ;
- Accepter de recevoir l'infolettre saisonnière du Service de Transition en Emploi.

La participation au concours d'énigmes *la Chasse aux secrets* est interdite aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Personnes faisant partie du personnel ou du conseil d'administration du Service de Transition en Emploi ;

- Personnes faisant partie de la famille directe (conjoint.e, enfant et parent) d'un membre du personnel ou du conseil d'administration du Service de Transition en Emploi.

---

## 4 MODALITÉS DE PARTICIPATION

---

La participation au concours d'énigmes *la Chasse aux secrets* est gratuite.

La participation au concours d'énigmes *la Chasse aux secrets* est ouverte à compter du 21 mars 2024 jusqu'au 26 avril 2024.

Chaque personne ne peut participer qu'une seule fois au concours d'énigme.

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- Les personnes participantes doivent deviner à quel organisme sans but lucratif de la région de Rimouski chacune des 10 énigmes fait référence et inscrire leurs réponses dans le formulaire correspondant ;
- Chaque bonne réponse donne le droit à un coupon de tirage. Une personne participante peut donc avoir de 0 (aucune bonne réponse) à 10 coupons de tirage (toutes les réponses ont été trouvées) ;
- Le nombre total de coupon de tirage est indéterminé et dépend du nombre de personnes participantes au concours d'énigme et du nombre de bonnes réponses données.

---

## 5 DÉSIGNATION DES PERSONNES GAGNANTES

---

Les personnes gagnantes seront désignées par un tirage au sort parmi l'ensemble des coupons de tirages émis.

Les prix seront tirés dans l'ordre décroissant de valeur, soit le 1<sup>er</sup> prix en premier, puis le 2<sup>e</sup>, puis le 3<sup>e</sup>, puis le 4<sup>e</sup> et enfin le 5<sup>e</sup> prix. Les coupons de tirage tirés ne seront pas remis en jeu pour les tirages au sort subséquents.

Les tirages auront lieu le 2 mai 2024 à 10h00 dans les locaux du Service de Transition en Emploi au 183, rue Saint-Germain Ouest à Rimouski (Québec).

Les tirages seront retransmis en direct sur la page Facebook du Service de Transition en Emploi.

Les résultats seront communiqués sur le site Internet ([www.transitionemploi.com](http://www.transitionemploi.com)), la page Facebook ([Service de Transition en Emploi- STE | Rimouski QC | Facebook](#)) et l'infolettre du Service de Transition en Emploi.

Les personnes gagnantes seront contactées par courriel. Elles auront 2 mois à compter de la date de tirage pour venir réclamer leur prix. Les prix doivent être réclamés au bureau du Service de Transition en Emploi au 183, rue Saint-Germain Ouest à Rimouski (Québec). Une preuve d'identité pourra être réclamée pour vérifier l'identité de la personne gagnante.

## **6 DONNÉES PERSONNELLES**

---

Les nom et prénom ainsi que l'adresse courriel des personnes participantes sont collectés avec leur consentement dans le cadre de ce concours d'énigme dans le but d'établir l'identité des personnes participantes, leur respect des conditions de participation, de les prévenir en cas de gain et de leur remettre le prix leur étant attribué.

Ces données personnelles seront traitées conformément aux dispositions de la politique de confidentialité du Service de Transition en Emploi.